

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	11 (1981)
Heft:	4
Rubrik:	Les conseils du médecin : prisonnier de son métier : le médecin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conseils du médecin

Docteur Maurice Mamie



Prisonnier de son métier:

le médecin

On dit, en parlant de lui: la faculté a prescrit, la faculté a ordonné, la faculté a autorisé. Quand on parle de la Faculté avec un F majuscule on fait allusion à la Médecine, on ne parle pas d'une autre des multiples facultés universitaires, droit, lettres ou sciences. Ce terme de faculté veut dire également capacité, aptitude et finalement pouvoir. Le médecin possède le savoir et du même coup le pouvoir. Le malade cherche une aide, une protection auprès de celui qui possède le savoir, mais dans le même temps il se met en son pouvoir, il se remet entre ses mains. Il en découle une certaine ambiguïté dans les rapports entre le médecin et son malade. Dans nos pays occidentaux, où la médecine libérale et le libre choix du médecin sont encore — pour combien de temps — la règle, le malade a vis-à-vis de son médecin un préjugé favorable puisqu'il l'a choisi. Le médecin de son côté accepte avec reconnaissance cette marque de confiance. Redoutable honneur, lourde charge.

Le médecin engage, dans cette relation privilégiée avec son malade, tout son savoir; il prend la responsabilité de rétablir ou de maintenir la santé d'un individu tant physique que psychique. Il est tout à la fois homme de science, mage et sorcier. Il exerce un pouvoir, il impose certains examens souvent désagréables, il pose un diagnostic pour finalement aboutir à une sanction thérapeutique dont il aura pesé avec soin les bénéfices et les risques éventuels. Tout au long de cette démarche, le médecin exerce sur son patient un acte d'autorité, en jouant en plus de son charisme. Comme le dit le professeur P. B. Schneider, l'aspect charismatique de la fonction médicale

ne dépend pas tant du médecin qui doit s'y conformer que de la population et du patient qui l'exigent du médecin. Celui-ci est à la fois l'enseignant, le guérisseur, le chef qui représente l'autorité et le gardien du bien public qu'est la santé.

Le médecin n'en est pas moins un homme comme les autres avec ses pesanteurs, ses faiblesses, ses angoisses et ses doutes. L'exercice de la médecine est grevé de toute une série de contraintes qui n'existent pas dans la plupart des autres professions. Le médecin doit être disponible jour et nuit et cela tout au long de l'année; il ne peut se faire remplacer que pendant ses vacances et lors de certains jours fériés. Il est responsable de son malade, charge qu'il ne peut déposer à aucun moment. Les cas difficiles avec complications et évolution défavorable le poursuivent jusque dans son sommeil. Le nombre d'heures de travail par semaine atteint rapidement le seuil du surmenage. A cela s'ajoutent la formation continue, les colloques, la lecture des revues médicales, indispensables à son devoir de mise à jour de ses connaissances. Le temps qu'il peut consacrer à ses loisirs et à sa famille lui est chichement compté. De cela résulte une attitude obsessionnelle du médecin retentissant sur son caractère, le rendant souvent nerveux, ce qui se traduit par des manifestations d'agacement qui surprennent le patient qui n'en comprend pas les raisons. Le sens de ses responsabilités le pousse à un souci de perfectionnisme qui lui fait multiplier les examens, d'ailleurs souvent réclamés par le malade lui-même, et qui n'est autre que l'expression de l'anxiété et du stress. Le médecin doit aussi se préoccuper des contraintes psychologiques et sociales de ses patients, il doit endosser leurs peines et leurs difficultés, professionnelles ou familiales, les conseiller, les encourager de toute sa chaleur humaine. Ce qui représente de sa part un don supplémentaire d'énergie.

Malgré toutes ces servitudes, grâce à une bonne dose de masochisme, le médecin est prisonnier de son métier. En raison de toutes les satisfactions qu'elle lui apporte, cette profession est la plus belle et la plus riche. Elle est un art, un sacerdoce et un service, combinant plusieurs aspirations de l'être humain: la science, le contact avec l'autre, le sentiment d'être utile d'une part sur un plan technique et d'autre part sur le plan psychosocial de l'homme. Grandeur et servitudes de la médecine.

D^r M. M.



Chatchien & Cie

Myriam Champigny

Trop c'est trop

Stérile, stérilité, stériliser: vocables tristes et ternes auxquels on préfère instinctivement leurs contraires qui, eux, évoquent l'abondance, la richesse, la vie. Mais ne nous laissons pas prendre au piège des mots. Des terres fertiles, voilà qui est réjouissant. Mais la fertilité d'une chienne qui met bas jusqu'à une douzaine de chiots, une chatte qui peut avoir jusqu'à trois portées par an, voilà une «fertilité» qui pose de plus en plus le tragique problème de la surpopulation parmi les animaux de compagnie. S'occuper d'une bête abandonnée, c'est bien. C'est certainement mieux que de la chasser à coups de pierres. Mais ce n'est pas suffisant: cela ne change rien à la situation. Amener les chatons et les chiots en surnombre au Refuge, c'est évidemment préférable à les mettre — morts ou vifs — à la poubelle. Mais ce n'est pas une solution non plus. Cela équivaut à déplacer le problème, à mettre la responsabilité sur le dos d'autrui. Les détruire (bel euphémisme!) c'est sans nul doute plus courageux que de «n'avoir pas le cœur» de le faire. Mais tuer est un acte qui ne détruit pas seulement celui qui perd la vie mais aussi celui qui commet cet acte contre la vie. Trop de gens semblent s'y résoudre assez facilement, déclarant par exemple que «les chatons n'avaient pas encore les yeux ouverts». (Je me suis toujours demandé ce que les yeux avaient à voir à l'affaire? Sans doute parce qu'ainsi l'on n'a pas à rencontrer le regard des petites victimes?) La phrase que l'on entend, hélas, si souvent à la campagne: «Oh, mon mari les *lui* tue dès qu'elle les a *faits*» ne vous choque-t-elle pas comme elle me choque? Surtout de nos jours où l'on se déclare